

[ACCUEIL \(/\)](#)[PME - RÉGIONS \(HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/PME-REGIONS/INDEX.PHP\)](https://www.lesechos.fr/pme-regions/index.php)

ACTUALITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Dauphine se lance dans le logement étudiant

MARIE-CHRISTINE CORBIER (HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=7371) | Le 10/05 à 06:00



égalité des chances. - Photo DR

La fondation de l'université devient propriétaire d'une résidence à Nanterre, pour y loger ses étudiants boursiers.

Université propose studios à quinze minutes de la fac avec balcon et vue pour 100 euros par mois... L'annonce pourrait faire sourire, sauf qu'elle sera bientôt une réalité pour quelques étudiants, à partir de juin. L'université Paris-Dauphine inaugure la résidence Arena, derrière la Grande Arche de la Défense, à Nanterre. Elle y offrira, à partir de juin, 55 studios neufs de 16 à 31 m², meublés et dotés d'un accès à Internet.

La résidence, financée par la fondation de l'université, sera réservée aux boursiers qui ont plus d'une heure et quart de transport, et en priorité ceux qui sont en première année de

licence. Les étudiants issus du programme égalité des chances de l'université et ceux, en mobilité internationale, qui ont des difficultés financières, sont concernés. Une commission d'affectation étudie actuellement les dossiers, triés sur des critères sociaux et académiques. Le loyer moyen mensuel sera de 400 euros (APL déduite) et de 100 euros (APL déduite) pour les étudiants du programme égalité des chances grâce à une bourse complémentaire.

C'est la première fois qu'une fondation universitaire devient propriétaire de logements étudiants. La fondation Paris-Dauphine a financé l'acquisition de la résidence via un emprunt contracté à hauteur de 60%, remboursable sur 20 ans, pour un budget global de 4,35 millions d'euros et un prix d'acquisition de 4.000 euros le m². L'Association pour le logement des jeunes travailleurs (ALJT) perçoit les loyers, supporte les charges de gestion et reverse une quote-part à la fondation destinée à couvrir le remboursement de l'emprunt et un peu plus. « L'objectif n'est pas de gagner de l'argent, mais de couvrir l'ensemble des dépenses, affirme Laurent Batsch, président de la fondation et ancien président de l'université, à l'origine du projet. C'est un investissement en capital, utile aux étudiants, au coeur de la mission de la fondation et qui offre un rendement supérieur à celui d'un placement financier, contribuant ainsi à financer ses frais de fonctionnement. » La fondation envisage d'autres acquisitions, à Paris ou ailleurs. « On peut passer à 1.000 logements sans problème, la demande est là », assure Laurent Batsch.

Programme Égalité des chances

Une autre résidence, de 190 logements, doit voir le jour en septembre 2019, à Saint-Ouen. Cette fois, c'est l'université qui est à la manoeuvre grâce à sa nouvelle filiale logement, Dauphine Housing. Les étudiants ciblés sont les mêmes que ceux de la résidence de Nanterre. « Nous voulons renforcer le programme égalité des chances avec des partenariats de lycées de province, mais encore faut-il pouvoir loger ces jeunes », justifie la présidente de l'université, Isabelle Huault.

À NOTER

Une autre réflexion est en cours pour loger - et attirer - des chercheurs étrangers, dans le cadre de la communauté d'université Paris Sciences et Lettres (PSL).

Marie-Christine Corbier

[@mccorbier \(https://twitter.com/mccorbier\)](https://twitter.com/mccorbier)

Suivre